

VOYELLES EN FONCTION CONSONANTIQUE,
CONSONNES EN FONCTION VOCALIQUE, ET CLASSES DE PHONÈMES
EN COPTE

Rodolphe KASSER

Tout coptisant averti et curieux de phonologie sait que le graphème "voyelle" copte I, par exemple, peut rendre un phonème "consonne" par sa fonction (cf. **TAÏO** /ta jò/ (1) "honneur"), et qu'inversement le graphème "consonne" M, par exemple, peut rendre un phonème "voyelle" par sa fonction (cf. **ḤTON** /ḥ tòn/ "repos", où /ḥ/ initial est dit "syllabique" selon la terminologie de l'API (2), parce que, en fonction vocalique et comme toute voyelle, il est capable de former une syllabe à lui seul) (3).

Dans une étude à paraître prochainement dans *Enchoria*, 11 (4), nous avons cherché à démontrer que le passage de la "tachysyllabation" (5) à la "bradysyllabation" (5) produit automatiquement la transformation des "glides" (5) en "gl dantes" (5), l'effet contraire pouvant résulter du passage de la "t/syl." (5) à la "-t/syl-" (5), avec en outre la transformation occasionnelle de consonnes sonores syllabiques (ou "sonantes" 5) en consonnes sonores non syllabiques (appelées ici simplement "sonores" 5).

(1) Dans ce travail, les espaces "blancs" divisant les transcriptions phonologiques de certains lexèmes indiquent les frontières syllabiques; ' au-dessus de certaines voyelles marque l'accent tonique.

(2) Alphabet phonétique international.

(3) Comme son nom l'indique, la consonne ordinaire (non syllabique) ne peut former une syllabe à elle seule; elle ne peut que "sonner avec", c.-à-d. participer à une syllabe dont l'élément essentiel, le sommet, est une voyelle (ou une consonne en fonction vocalique, cf. infra, p. 40).

(4) "Syllabation rapide ou lente en copte, I, les glides /j/ et /w/ avec leurs correspondants vocaliques '/i/' et '/u/' (et phonèmes appariés analogues)".

(5) Cf. infra, p. 48-50 (sigles, abréviations et bibliographie).

Cette similitude des phénomènes intervenant à propos des glides en rapport avec les glidantes, et des sonores en rapport avec les sonantes qui leur correspondent (mêmes graphèmes), pourrait utilement, en combinant le critère de l'*espèce* à l'intérieur de l'alphabet graphique (cf. MAROUZEAU 1951: 209) au critère de la *fonction* phonologique, permettre de diviser l'alphabet copte non seulement en deux catégories principales ("voyelles" et "consonnes", selon la répartition traditionnelle), mais encore en quatre subdivisions reprenant, avec une terminologie partiellement renouvelée, les concepts un peu ambigus de "semi-voyelles" ou "semi-consonnes".

Avant d'effectuer cette opération, cependant, il conviendra de distinguer strictement les graphV (graphèmes "voyelle") et graphC (graphèmes "consonne") des V (phonèmes en fonction vocalique) et C (phonèmes en fonction consonantique). Certes, dans la plupart des exemples fournis par la langue copte, graphV = V et graphC = C. Cependant, comme nous le verrons ci-après, si les graphV "glidantes" (ϵ)I = V /i/ et (O)Υ = V /u/ peuvent assurément représenter dans certains cas respectivement les C /j/ et /w/ (fricatives sonores appelées ici "glides", au sens étroit du terme adopté dans le présent travail), même les autres graphV, Δ = V /a/, Ε = V /e/ ou /ə/, Η = V /ē/, Ο = V /o/, Ω = V /ō/, se rencontrent exceptionnellement dans des positions où ils acquièrent une fonction assez semblable à celle des C glides (nous les appellerons alors "simili-glides" exceptionnellement aussi et seulement pour la commodité de la présente démonstration). Et d'autre part, si les graphC "sonores" Β = C /ḅ/, Λ = C /l/, Μ = C /m/, Ν = C /n/ et ρ = C /r/ peuvent assurément dans certains cas (normalement surlignés en S etc.) représenter respectivement les V /ḅ/, /l/, /m/, /n/, /r/ ("sonantes", au sens étroit du terme adopté par nous ici), tous les autres graphC, qui eux représentent des C sources (fricatives et même occlusives) peuvent aussi (en tant que sommet de syllabe atone, cf. infra, p.40-42) se rencontrer dans une position où ils acquièrent la fonction de sonante (au sens large du terme, cf. MAROUZEAU 1951: 209; mais nous préférons alors les appeler "surdisonantes" exceptionnellement et seulement pour la commodité de la présente démonstration).

Avant d'exposer ces quatre subdivisions de l'alphabet copte, il

convient de tenter une classification des phonèmes coptes par degré de sonorité (en s'inspirant de tentatives identiques ou similaires antérieures, cf. p.ex. DIETH 1950: 166, et NAGEL 1965: 76, en allant des plus sonores aux moins sonores = plus sourdes puis complètement sourdes): /a/; /ē/ /o/ /ə/ /e/ /ō/; /i/ /u/; /ḃ/ /ḣ/ /ḡ/ /ḥ/ /ḥ̄/: /j/ /w/; /ḃ/ /l/ /m/ /n/ /r/; /f/ /s/ /š/ (/ç/) /x/ /h/ (6); (/ʔ/) (7); /p/ /t/ /k/ /c/ /č/.

Ainsi, nous proposons de répartir l'alphabet phonologique copte en quatre groupes d'éléments, quatre catégories qui seront les suivantes:

I. Voyelles (V = graphV) : à fonction vocalique stable (8), dites ici simplement *voyelles n.gl.* (9). Ces voyelles, soit V Δ Ε Η Ο Ω, sont donc d'une part graphV, d'autre part V en br/syl. bien sûr, V en t/syl. aussi et dans tous les cas: encore que si elles sont atones et en contact direct (liaison étroite) avec une voyelle n.gl. tonique et plus sonore, en t/syl. et même éventuellement en br/syl. dans une catégorie de cas, elles puissent être "similiglides" selon notre terminologie, c'est-à-dire se trouver dans une position (combinée à leur qualité sonore ou ouverture) leur permettant d'assumer une fonction proche de celle du glide.

Il s'agit là, bien sûr, d'une pure hypothèse, puisque nous sommes en t/syl. Nous supposons l'existence de ces *similiglides* quand, à l'intérieur d'une même syllabe de tachysyllabation (dans un même mot ou du moins en liaison étroite), /a/, /e/ (ou /ə/), /ē/, /o/ ou /ō/ atones se trouvent en contact direct avec la même V tonique (effet d'"écho" ou [en terminologie extensive et en quelque sorte] de "voyelle brisée", cf. Syl.I, 2.2.2.1, note 22, p.ex. **ΜΔΔΧΕ** "oreille" /má' čə/ > '/má a čə/', donc ces voyelles, en tant que

(6) Pour cette position de /h/ cf. VERGOTE 1973a: 13 et 18; NAGEL 1965 place /h/ après /š/, DIETH 1950 après /č/.

(7) Cf. KASSER 1981, dans la seconde moitié de cet article.

(8) Stable par analyse phonologique très stricte; relativement stable par analyse phonologique moins strictement attachée aux définitions conventionnelles des termes: cf. Syl.I, 2.2.2.1, note 23, et *infra*, p. 38-42.

(9) Voyelle non glidante (cf. *infra*, point II).

"voyelles d'aleph", remplaçant en br/syl. la C aleph en t/syl.) (10);

- (10) Cf. STERN 1880: 29-30: "Schon die alte sprache hat halbvocale, und zwar, wie es scheint, für die drei organe, nämlich ausser \aleph und \beth w einen gutturalen halbvocal — , welchen man in einigen fremdwörtern für das semitische \aleph betroffen hat und nun mit ä zu umschreiben pflegt. Diese drei laute scheinen halbvocalischer natur zu sein; und während sich aus \aleph ganz gewöhnlich ein l und aus \beth ein OY entwickelt, sodass man in ihnen unser j und w vermuthen darf, wird die stelle des — wenigstens in S. meist durch die brechung oder verdoppelung des benachbarten vocals bezeichnet". Donc pour cet auteur (qui paraît tenté de détecter l'existence de semi-voyelles dans les trois catégories de cas coptes où le graphV paraît rendre une C (sonore) [$\text{l} = /j/$, $\text{OY} = /w/$, gémination vocalique = V tonique + / c / (= voyelle brisée)]), la brisure ou fracture vocalique est une forme de diphtongaison, ce qui s'accorde avec cet autre passage de sa grammaire (STERN 1880: 34-35): "Diphthonge nennen wir im koptischen die verbindung der halb-vocale l und Y oder OY , die in der regel auf ein altes \aleph i und \beth u. zurückweisen, mit einem vorhergehenden vocale. Wie weit die aussprache die beiden laute verschmolzen hat, das lässt sich kaum ausmachen. Es scheint, dass l und Y (OY) ursprünglich eine gewisse selbständigkeit in dieser hinsicht bewahrt haben". Dans la diphtongue ainsi, à bon droit (selon STERN), la voyelle d'accompagnement peut être qualifiée de semi-voyelle, ou *glide* selon la terminologie en usage ici. Cette conception paraîtra commode dans la mesure où il est difficile de savoir si le copte possède de véritables diphtongues (cf. infra) ou non, la solution de ce problème dépendant largement de la définition que l'on donne de la diphtongue. Sur ce point, certes, divers auteurs (relativement) récents s'accordent avec STERN (supra). C'est ainsi que pour STEINDORF 1951, 30-31, les diphtongues sont clairement des ensembles comprenant une voyelle (tonique ou semi-tonique, "stärker betont") étroitement et syllabiquement liée à un glide ("Halbvokal"). D'autres, plus nuancés, paraissent cependant encore assez proches de la définition exposée plus haut. Ainsi MAROUZEAU 1951, 76-77: "Diphthongue. La diphtongue est une voyelle* dont la tenue* comporte au cours de sa durée un changement d'articulation et par suite une variation de timbre, si bien qu'elle peut être considérée comme la fusion en un seul élément syllabique de deux voyelles* (gr. *di-phthongos*), dont l'une, plus ouverte, apparaît en fonction vocalique (dite *forte*), l'autre, plus fermée, en fonction de semi-voyelle (dite *faible*). L'élément consonantique est le premier dans la diphtongue *ascendante* ou *croissante*, appelée aussi diphtongue *faible* ou *fausse diphtongue*; il est à la seconde place dans la diphtongue *descendante* ou *décroissante*, qui est la diphtongue proprement dite. On distingue aussi des diphtongues *indécises* ou *égales*, où les deux éléments ont sensiblement même qualité vocalique". Mais TILL 1955, 52-53, paraît déjà plus restrictif: "Echte Diphthonge, d.h. solche, die aus einem Monophthong und nicht aus einem Vokal + Konsonant entstanden sind, kommen im Koptischen vor. Die diesbezüglichen Lautgesetze sind jedoch noch nicht restlos geklärt"; (et TILL renvoie, en note, à VYICHL, MIF, 66, 1934, p.385 et 391). Cf. maintenant DUBOIS

ou quand celles de ces mêmes V atones qui peuvent entrer en ligne de compte (soit toutes sauf /a/) se trouvent en contact direct avec une V tonique plus sonore (cas considéré comme un hiatus par VERGOTE 1973a: 12, mais dans lequel nous préférierions voir une diphtongue, monosyllabique, et pour autant que la voyelle la moins sonore n'y soit pas la glidante /i/ ou /u/, ni évidemment le glide /j/ ou /w/), précisément parce que ces cas sont très proches [par exemple par allophonie /e/ - /j/] de l'un ou l'autre des ensembles V + C(glide) ou C(glide) + V, p.ex. (diphtongue descendante ou vraie diphtongue) S L **BΔΕ** "palme" /bâe/ et '/bâ e/' ou S **BΔΕΙ** /bâj/ et '/bâ i/' et d'une manière similaire cf. l'ensemble monosyllabique C(glide)

1973: 223: "On appelle *fracture* ou brisure* un phénomène de dilation aboutissant à la diphtongaison de la voyelle concernée"; DUBOIS 1973: 155: "La *diphtongaison* est un changement phonique... dû à la segmentation d'une voyelle en deux éléments *vocaliques* formant une seule syllabe, dont l'un est plus fermé que l'autre" (c'est nous qui soulignons "vocaliques"). On verra surtout que DIETH 1950, 397-398, insiste sur le fait qu'il n'y a de vraies diphtongues que si leurs deux éléments sont vocaliques (exemples kuj et kwi) et réunis dans une même syllabe, tandis que s'ils sont séparés par la frontière syllabique (hiatus), ou si l'un d'eux est semi-voyelle ou glide ("...hat das begleitende Element des Diphthongs frikativen Charakter", exemples kuj et kwi), on a affaire à la fausse diphtongue. Le phonologue bernois opère donc très nettement la distinction à vrai dire subtile, entre i (en fonction vocalique) et j (en fonction consonantique), et aussi entre u (en fonction vocalique) et w (en fonction consonantique), seuls les ensembles composés (en une même syllabe) d'une voyelle (tonique ou semi-tonique) suivie de j ou w (atones) méritant le nom d'authentiques diphtongues. Une telle distinction peut certes se justifier sur le plan de la phonologie idéale, et dans la pratique aussi dans des conditions bien définies, mais nous voyons mal comment l'appliquer à une langue morte dont l'orthographe ne permet pas de percevoir cette distinction. Nous nous contenterons donc de considérer respectivement comme /j/ et /w/ tous les cas où, en copte, (Ε)ι ou (Ο)Υ suit (dans une même syllabe) la voyelle tonique et est, de ce fait, en fonction consonantique plutôt que vocalique. En revanche, nous nous abstiendrons d'appeler "diphtongue" de tels ensembles, réservant ce terme aux cas où interviennent des graphV autres que (Ε)ι ou (Ο)Υ Cf. note 11. On pourrait donc définir le similiglide comme l'élément consonantique (pour ainsi dire) par sa fonction (donc l'élément atone, le moins sonore, quoique non glide) d'une diphtongue (ou même d'un hiatus): diphtongue vraie ou fausse, ascendante (ou croissante) ou descendante (ou décroissante), en excluant ici, bien sûr, les diphtongues indécises (ou égales), dont "les deux éléments ont sensiblement la même qualité vocalique", ce qui empêche chacun d'entre eux d'être, par rapport à l'autre, en fonction (quasi) consonantique.

+ V, p.ex. (diphthongue ascendante ou fausse diphthongue) S $\epsilon\omega$ "âne" /e^hō/ (ou /e^hō/) et ' /e^hō/ ou S $\epsilon\iota\omega$ /jō/ et ' /i^hō/' (11); en effet, qu'on ait affaire là au hiatus ou à la diphthongue authentique, on se rappellera que dans une telle diphthongue la voyelle directrice ("führendes Element"), tonique, ne peut être moins sonore que la voyelle d'accompagnement ("begleitendes Element"), faute de quoi l'on a affaire à l'une des catégories de cas de fausse diphthongue ("unechter Diphthong", cf. DIETH 1950: 398-399) incompatibles avec l'existence de similiglides (cf. supra, note 10). Mais il faut en revenir aux voyelles n.gl. α , ϵ , η , θ , ou ω ; partout où elles ne sont pas similiglides, soit dans la presque totalité des cas, elles sont, en t/syl. comme en br/syl., partout et toujours le sommet de la syllabe (tonique ou atone) où elles se trouvent.

II. Voyelles (graphV): tantôt à fonction vocalique relativement instable (12), dites ici *glidantes* (13), soit V (ϵ)I (θ)Y; tantôt à fonction consonantique relativement instable (12), dites *glides* (13), soit C (ϵ)I (θ)Y.

Ces graphV sont à fonction vocalique relativement instable ou fonction consonantique relativement instable parce que, quand ils

(11) En effet, même si, par exemple pour S $\beta\alpha\epsilon$ ou $\beta\alpha\epsilon\iota$ "palme", l'étymologie $\beta^c\dot{\iota}$ (disyllabique) invite à considérer aussi chacun de ces deux formes coptes comme disyllabiques, il n'en reste pas moins fort probable que $\beta\alpha\epsilon\iota$ ne l'est resté qu'en ses structures phonologiques mi-profondes (disons même: immédiatement pré-superficielles), tandis qu'il a dû aboutir finalement et superficiellement (comme l'ensemble des autres cas orthographiés et accentués de la même manière) à /báj/ monosyllabique; ce qui donne à penser que $\beta\alpha\epsilon$ aussi, finalement, a pu être articulé en monosyllabe.

(12) Cf. infra.

(13) Sauf l'éventualité d'une diphthongue (cf. supra, note 10), une *glidante* est toujours le sommet de la syllabe (tonique ou atone) où elle se trouve; au contraire, il ne peut en être de même pour un *glide*, car sa nature instable le fera (en quelque sorte) passer immédiatement à la glidante correspondante au moment d'occuper cette position de sommet de syllabe. Toutefois (cf. supra, p. 37-38), il conviendra peut-être d'excepter ici aussi les deux glidantes (θ Y et (ϵ)I et en A seulement) quand elles sont "voyelles d'aleph" (cf. Syl.I, 2.2.2.1); en effet, d'une part ces (ϵ)I et θ Y là sont relativement stables; et pourtant, on ne peut oublier qu'à la "voyelle" atone que rend en br/syl. l'une ou l'autre de ces combinaisons de graphèmes, correspond une "consonne" (aleph) en t/syl.

sont V atones, ils sont susceptibles d'échanger aisément leur fonction vocalique contre une fonction consonantique (et vice versa quand ils sont C); cela dans certaines conditions (tachysyllabation ou bradysyllabation, liaison étroite avec une voyelle, aussi dans certains passages de l'infinif verbal au qualitatif, r.ex. (Π)ΟΥΧΑΪ "(le) salut" /((p)u čáj/ (sic en phonologie superficielle, cf. Syl.I, 2.1.1., et non */(p)wčáj/ comme le montre l'article défini π· et non πε·) mais ΟΥΟΧ† "sauvé, en (bonne) santé" /wóč/; (Π)ΟΥΡΟΤ "(l')excellente forme physique, (la) vivacité" /((p)u rót/ (sic, et non */(p)wrót/, cf. supra) mais ΡΟΥΤ† "vif, alerte, en (bonne) forme" /rówt/; ΜΤΟΝ "repos" /m̄ tón/ mais ΜΟΤἺ† "reposé, facile" /m̄b tḡ/; etc.).

On trouvera peut-être une autre manifestation de cette instabilité dans l'hypocorrection (?... sans doute aux yeux des scribes les plus exigeants, mais "liaison étroite" et "euphonie" admissible aux yeux de copistes plus tolérants) faisant écrire ici ou là $\bar{N}NOY-$ ou $\bar{N}\bar{N}NOY-$ (préposition + article défini pluriel + ΟΥ- /u/ ou /w/ = '/u/' initial d'un nom) au lieu de $\bar{N}\bar{N}NOY-$, ce phénomène, et de même aussi $\bar{N}NOY-$ pour $\bar{N}\bar{N}NOY-$ et $\bar{N}\bar{N}NOY-$ pour $\bar{N}NOY-$ dont nous parlerons plus loin, étant le plus courant dans le domaine géographique de F, mais apparaissant parfois aussi en S (probablement souvent S de régions proches de F), et touchant plus rarement, au lieu de ΟΥ-, d'autres graphV, Δ etc., non glidantes ou glides: sonante atone + sonante atone + glide (ou glidante) > sonante atone + sonore + glide (ou glidante); p.ex. Mt. 21,40 $\bar{N}NOY\epsilon\epsilon\iota\eta$ "aux agriculteurs", puis (dans de rares témoins), sans doute par une conséquence ultérieure de la même évolution phonético-phonologique, la sonore finit par disparaître entre la sonante et la glidante, et il ne reste plus que $\bar{N}NOY-$, p.ex. Lc 20,10 $\bar{N}NOY\epsilon\iota\eta$ "les agriculteurs" (acc.); voir aussi Rom. 1,24 $\bar{Z}\bar{N} OY\omega\omega$ "dans les volontés"; et $\bar{N}NOY-$ (voire $NOY-$) apparaît même parfois pour la préposition (acc. ou dat.) ou particule (gén.) \bar{N} suivie de $NOY-$ article possessif pluriel (2.f.sg. ou 3.pl. selon les dialectes ou tendances dialectales); cf. encore des cas comme Mt. 26,59 $\bar{N}\langle N \rangle OY\chi$ "faux", etc. D'une manière assez analogue à la réduction $\bar{N}\bar{N}NOY- > \bar{N}\bar{N}NOY- > \bar{N}NOY-$ évoquée plus haut, $\bar{N}NOY-$ préposition (ou particule) + article indéfini singulier (ou ΟΥ- /u/ ou /w/ = '/u/' initial d'un nom) peut se réduire

à **NOY-** , puis à **OY-** , soit sonante + glidante > sonore + glidante > glidante seule: p.ex. Mt. 17,5 **ΟΥΚΛΟΟΛΕ ΟΥΟΕΙΝ** "un nuage lumineux", Mt. 18,10 **ΝΕΥΑΓΓΕΛΟΣ ΒΩΨΤ ΟΥΟΕΙΨ** **NIM** "leurs anges regardent à tous instants...". Inversement et beaucoup plus fréquemment, sans doute par un phénomène d'hypercorrection (facilité par quelque tendance euphonique aussi?), divers scribes tendront à écrire **ÑNOY-** ou **N̄NOY-** pour **ÑOY-** préposition (ou particule) + **OY** article indéfini singulier (ou **OY-** /u/ ou /w/ = '/u/' initial, d'un nom), p.ex. Mt. 15,23 **ÑNOYΨΔΧΕ** "une parole" (acc.) (la surligne est écrite ici au-dessus de la partie droite du premier **N**, donc si près du second qu'on pourrait transcrire à la rigueur **N̄NOYΨΔΧΕ**); cf. de même Mt. 20,20 où l'on a **ÑOYΖΩΒ** "une chose" (acc.) corrigé en **ÑNOYΖΩΒ** . Dans ces cas, donc, on constatera l'évolution sonante + glidante > sonante + sonore + glidante (sorte d'anaptyxe) (et c'est tout, car nous n'avons jamais pu constater l'aboutissement de ce processus à quelque absurde sonante + sonante + glidante **ÑÑOY-** !). Cf. Syl.I, 2.2.2.1, note 24, et 2.3.1, note 26.

III. Consonnes (graphC): tantôt à fonction consonantique relativement instable (14), dites *sonores*, soit **C** sonores **Β Λ Μ Ν Ρ** ; tantôt à fonction vocalique relativement instable (14), dites "sonosonantes" ou plus simplement *sonantes*, soit **Ḃ Ḍ Ḥ Ḧ** (ou —) **Ḗ** (15).

L'usage du terme "sonosonante" aurait l'avantage de l'opposer à celui de "surdisonante" (cf. infra, p.43). Mais finalement, il nous paraît plus simple d'abrégier "sonosonante" en "sonante", malgré quelque ambiguïté résultant de cette terminologie. Nous entendons donc ici le mot *sonante* dans un sens volontairement restreint: basé certes sur la définition de la sonante acceptée par DIETH 1950: 379 (fonction et non catégorie phonétique), mais restreint par commodité terminologique aux sonores (graphC = C sonore, donc à l'exclusion de graphV = C sonore = glide) en fonction vocalique (jouant un rôle prééminent parmi les sonantes

(14) Cf. Syl.I, 2.3.1, note 26, et supra, p. 39-40.

(15) Ce sont surtout les dialectes *S A L* (parfois *F*) qui signalent les sonantes par la surligne; *B M* (parfois *V*) signalent certaines d'entre elles par le *djinkim* (ainsi **Ḥ Ḧ**).

(au sens large) en copte puisque les "sonosonantes" seules peuvent y être le sommet de syllabes toniques), et sans oublier que leurs soeurs moins bien dotées, les "surdisonantes", font partie elles aussi des "sonantes" au sens large (DIETH 1950, supra) du terme (cf. infra). De toute manière, notre *sonante* est toujours le sommet de la syllabe (tonique ou atone) où elle se trouve; au contraire, il ne peut en être de même pour la *sonore*, car sa nature instable la fera (en quelque sorte) "basculer" et devenir la sonante correspondante au moment d'occuper la position de sommet de syllabe.

D'autre part, il ne sera pas inutile de rappeler ici que la surligne a, dans tous les dialectes coptes qui l'utilisent, une fonction de signe de lecture avant tout, indiquant ou contribuant à indiquer les limites de la syllabe (cf. POLOTSKY 1933). Mais cette fonction elle-même fait que, par une coïncidence fort utile, toutes les sonantes (\bar{B} $\bar{\Lambda}$ \bar{M} \bar{N} \bar{P}) sont surlignées dans les bons manuscrits *S* etc.: surmontées de la surligne en leur milieu quand chacune de ces sonantes forme une syllabe monophonématique; surmontées de la surligne dans leur partie gauche quand chacune de ces sonantes est précédée d'une consonne (éventuellement sonore et le plus souvent non correspondante à la sonante en question) avec laquelle seule elle forme une syllabe qu'elle vocalise et termine; surmontées de la surligne dans leur partie droite quand chacune de ces sonantes est suivie d'une consonne avec laquelle seule elle forme la syllabe qu'elle vocalise et dont elle est le début (spécialement: préfixes verbaux monosyllabiques du conjonctif en *S* tardif et un peu négligé, soit $\bar{N}\bar{K}$ -, $\bar{N}\bar{Q}$ -, $\bar{N}\bar{C}$ -); éventuellement surmontées entièrement d'une surligne empiétant à gauche et à droite sur le haut des graphèmes voisins, quand chacune de ces sonantes est précédée et suivie d'une consonne (éventuellement sonore mais non correspondante à la sonante en question), formant avec elle la syllabe (triphonématique) qu'elle vocalise (p.ex. $\bar{M}\bar{N}\bar{T}$ - préfixe d'abstraction, $\bar{T}\bar{B}\bar{T}$ "poisson", etc.). Cependant, on prendra garde au fait que la précieuse coïncidence mentionnée ci-dessus a ses limites: elle ne recouvre pas uniquement et exactement le domaine des sonantes en le délimitant ainsi par rapport à celui des sonores; ces dernières peuvent être surlignées aussi dans leur partie droite, quand elles sont au début de ce que l'opinion courante considère comme une syllabe atone suivant la syllabe tonique (cf. à ce sujet, infra,

la seconde moitié de notre point IV), et que telle sonore est suivie d'une autre consonne (ni sonore ni sonante mais surdisonante si vraiment syllabe atone il y a là) se trouvant être le sommet de la syllabe (cf. supra, p.34) dépourvue de voyelle ou de sonante (p.ex. $\text{c}\omega\lambda\pi$ /sɔ̃lp/ "couper").

IV. Enfin: consonnes (graphC): à fonction consonantique relativement stable (16), dites simplement *sourdes*, soit tous les autres graphC = tous C sourdes: fricatives $\text{q c } \omega$ (9) $\text{z } \text{h}$ (ou z); occlusives (qui sont considérées comme les plus sourdes parmi les C sourdes) p t k (ou z) $\text{b } \text{x}$ (t).

Nous disons ici que la fonction C de ces graphC est "relativement stable" parce qu'il est admis qu'ils puissent, dans une catégorie de cas (syllabes atones sans voyelles ni sonantes) être sommet de syllabe, donc assumer une fonction V: cf. POLOTSKY 1933: 125-129, spécialement 128: "An und für sich ist es eine Eigentümlichkeit des Koptischen, dass es in unbetonter, insbesondere nachtoniger, Silbe schlechthin *jeden* Konsonanten als Silbenträger erträgt". Voir aussi NAGEL 1965: 76-78. Dans tous ces cas, selon ces auteurs, ces graphC sont donc V, ou "sonantes" au sens le plus large du terme (cf. MAROUZEAU 1951, infra), fonction qu'ils réussissent à assumer d'ailleurs, plus ou moins largement (le plus souvent dans une zone de possibilité fort restreinte) dans diverses langues (cf. DIETH 1950: 379-380, 469: "*Kann jeder Laut als Sonant auftreten?* Grundsätzlich ja; denn die erforderliche Sonorität ist ja durchaus relativ, d.h. an kein Mindestmass gebunden. Praktisch ausgeschlossen sind die schallärmsten (Note: Ausser man denke an den isolierten Fall wie: *ich sage p, nicht t.*), die zudem wegen ihrer stummen Pause (*mutae!*) so gut wie ausscheiden"). POLOTSKY 1933: 128 attire notre attention sur le fait que cette capacité d'utiliser comme sommet de syllabe n'importe quelle consonne, et même les sourdes, est sans doute l'une des caractéristiques les plus remarquables de la langue copte. MAROUZEAU 1951 appellerait sans doute "sonante" aussi ces sourdes en fonction V (cf. 209-210: "En un sens général, mais particulièrement dans la grammaire de l'indo-européen, on appelle sonante toute consonne susceptible de servir de centre à une syllabe, c'est-à-dire de support aux autres consonnes, dites parfois par rapport à elle consonantes; ainsi l's de fr. *pstt!* ...

(16) Cf. supra, p. 38-40. 42

[ou l'*r* de fr.] *brrrr!*"). Mais pour la commodité de notre démonstration, nous préférons réserver le terme de "sonantes" aux graphC = V de notre point III (supra), et appeler *surdisonantes* les graphC = V de ce point IV (en plaçant sous leur signe phonologique un ' plus petit que le ' mis sous les sonantes correspondant à des sonores; cf. supra, p. 40-41).

Il est donc admis qu'il existe, en copte, des syllabes (atones) composées uniquement de consonnes sourdes, ou d'une C sonore directement suivie d'une C sourde, la dernière de ces C étant obligatoirement une sourde mais pouvant néanmoins assumer la fonction de sommet de syllabe, d'où le nom de "surdisonante" que nous lui donnons (en revanche, aucune syllabe sans voyelle ni sonante, dans notre acception restreinte de ce terme, ne peut contenir un glide, et encore moins un similiglide, en quelque position que ce soit).

Voilà qui paraît évident quand la syllabe atone suit une syllabe tonique *fermée*, en t/syl. comme en br/syl., pratiquement toujours (à notre connaissance) dans les verbes à reduplication (certaine ou apparemment vraisemblable): p.ex. S $\text{ZOXZ}\bar{\text{X}}$ "harceler" /hóč hč/ et '/hóč hč/' (en B $\text{ZOXZE}\bar{\text{X}}$ /hóč hč/ etc., donc avec E entre les deux C sourdes finales, contrairement à ce que nous observerons plus loin); ou S $\text{XOK}\bar{\text{X}}\bar{\text{K}}$ "aiguillonner" /čók čk/ etc. (en B $\text{XOKXE}\bar{\text{K}}$ /čók čk/ etc.); ou encore S $\text{XOY}\bar{\text{X}}\bar{\text{Y}}$ "brûler" /čóf čf/ etc. (en B $\text{XOYXE}\bar{\text{Y}}$ /čóf čf/ etc.); etc. (la variante B $\text{X}\bar{\Delta}\bar{\text{X}}\bar{\text{Z}}$, sans E, à côté de B $\text{X}\bar{\Delta}\bar{\text{Z}}\bar{\text{X}}\bar{\text{E}}\bar{\text{Z}}$ "frapper", S $\text{X}\bar{\Delta}\bar{\text{Z}}\bar{\text{X}}\bar{\text{Z}}$, montrant bien que le E, et avec lui l'existence de la syllabe atone finale en t/syl., ne se maintient que pour autant que la forme de reduplication, étymologiquement prouvée ou rendue supposable par les apparences, ne soit pas trop altérée dans l'orthographe).

Nous nous abstenons de prendre en considération, ici, des cas comme S $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{T}}$, B $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{T}}$ "me choisir" Jean 15,16, ou S $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{Y}}$, B $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{Y}}$ "le choisir" Actes 1,24, où il paraît difficile de connaître l'endroit exact de la division syllabique. POLOTSKY 1933: 129 divise en S $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{Y}}$ et B $\text{COT}\bar{\text{N}}\bar{\text{Y}}$, probablement en s'appuyant sur le fait que la voyelle tonique étant brève, O (au lieu du ω de $\text{C}\bar{\omega}\bar{\text{T}}\bar{\text{N}}$, longue en syllabe ouverte

selon cette interprétation), elle doit se trouver en syllabe fermée. Mais VERGOTE 1973a: 50 a montré que la règle qu'on trouve à ce sujet dans STEINDORFF 1930: 17, STEINDORFF 1951: 29, est sujette à de trop nombreuses exceptions. Aussi préfère-t-il, au contraire (VERGOTE 1973a: 46) diviser en *S* CO Tŋ̄ (au nom de l'analogie avec *S* CO TMEŋ plutôt que COT MEŋ à cause de l'aspiration du T en Θ devant sonore dans *B* CO ΘMEŋ "l'entendre", et bien que la vocalisation de la syllabe tonique ainsi "ouverte" se trouve alors en contradiction avec la règle sus-mentionnée). L'emplacement ou même l'existence de cette frontière syllabique pourrait bien, là aussi, être fonction du type de syllabation, outre l'issue incertaine des influences de facteurs très divers, se contrecarrant mutuellement (et annulant ainsi fréquemment, nous l'avons vu, les effets de la règle susmentionnée). Tout cela montre que le problème abordé rapidement ici est loin d'être simple, et que les suggestions formulées ci-après devront être prises, prudemment, comme des incitations à une réflexion ultérieure, plutôt que comme des ébauches de certitudes. De toute manière, on n'oubliera pas que les indications données par l'analogie n'ont jamais une valeur absolument contraignante; et surtout, on se gardera d'ériger en dogme que la division syllabique d'un lexème ne peut qu'être rigoureusement identique d'un dialecte à l'autre; même à l'intérieur de la seule tachysyllabation (et dans le domaine de la *langue*, non celui de la *parole*, selon la terminologie saussurienne), dans les variétés du français parlé actuellement en Suisse romande (prononciations populaires collectives quoique locales, donc subdialectales), l'on peut entendre, d'une région à l'autre, "devenir" dit /dəvniR/ (sic ROBERT 1970 = prononciation française standard) ou /dvəniR/ disyllabiques (respectivement /də vniR/ et /dvə niR/), ou même /dvniR/ monosyllabique, /dəvəniR/ trisyllabique!

Quand la (présumée) syllabe atone suit au contraire une syllabe tonique *ouverte*, et quand les C concernées (sourde + sourde ou sonore + sourde) sont donc, par la première d'entre elles, en contact direct avec une voyelle tonique, on peut encore considérer comme très vraisemblable (à l'aide des critères utilisés en Syl.I, cf. 3.2 - 3.2.4) qu'elles forment à elles seules une syllabe atone en br/syl. en tous cas. Toutefois en t/syl. (encore qu'il nous manque les moyens de vérifier, au sens strict du terme, cette

hypothèse), soit nous serons tenté d'exprimer une opinion plus nuancée et nettement restrictive en tenant compte, comme pour les similiglides (cf. supra, p. 2), du degré de sonorité (faible, très faible, pratiquement nul) des C sourdes concernées, de leur relation avec une éventuelle C sonore, et aussi des conditions pouvant, par la réunion de deux d'entre elles, produire une affriquée, ou du moins une combinaison de phonèmes fort semblable à une affriquée (cf. HINTZE 1950); soit encore et dans cette position, nous inclinons volontiers à nier l'existence de toute syllabe atone formée de C sourdes, ou d'une C sonore suivie d'une C sourde (syllabe atone dont cette C sourde ou la dernière de ces C sourdes serait la surdisonante).

Au cours de cette analyse, nous chercherons encore des points de comparaison avec les langues modernes, et spécialement avec le français (cf. Syl.I, 1.1 - 2.1.1) qui, mutatis mutandis, s'y prête assez bien pour que l'entreprise mérite d'être tentée.

Premièrement, il nous paraît assez vraisemblable qu'un groupe atone de 2 graphC = 2C suivant une voyelle tonique et terminant un mot ne constitue pas une syllabe en t/syl. quand la sonorité de la seconde est inférieure à celle de la première (et cela nonobstant l'usage de la surligne, signe de lecture "syllabique" sur ces deux graphC là, car alors soit la surligne y indique la syllabation en br/syl. seulement et n'est nullement une indication syllabique péremptoire pour la t/syl., soit encore la surligne s'y réfère à la t/syl. aussi en y indiquant l'appartenance des deux graphC = 2C à une même syllabe certes, mais une syllabe comprenant encore d'autres phonèmes que ces 2C, et placés avant ces 2C, dont la V tonique les précédant immédiatement, cas échéant). Dans ce dernier groupe de cas, nous estimons qu'on pourrait admettre l'adjonction de ces consonnes aux phonèmes précédents (CV ou V seule) pour former avec eux une seule et même syllabe, fermée (quand bien même ces CV ou V seules auraient été susceptibles d'être une syllabe, ouverte, sans aucun apport extérieur); p.ex. (et B, n'intercalant jamais aucun E entre les C en question, se comporte ici comme S etc.) S $\text{Ḳ}\omega\psi\tau$ "regarder" '/cō šʔ/' mais /cōšt/ (B $\text{Ḳ}\omega\psi\tau$ /čúšt/); S $\text{Ḳ}\omega\bar{n}\tau$ "être irrité" '/cō nt/' mais /cōnt/ (B $\text{Ḳ}\omega\bar{n}\tau$ /čōnt/); S $\text{Ḳ}\omega\bar{r}\psi$ "étendre" '/pō rš/' mais

/pōrš/ (B φωρϖ /phōrš/). Nous voyons, dans une certaine mesure, une confirmation de cette hypothèse dans le fait (cf. POLOTSKY 1933: 128-129) que la présumée "syllabe" atone ayant une sonore à son début et se trouvant placée *après* une syllabe tonique *ouverte*, ne comporte en S etc. (et de même en B) aucun graphV (p.ex. S $\omega\lambda\pi$ "déchirer"), tandis qu'elle en a normalement un (E = /ə/) quand elle est placée *après* une syllabe tonique *fermée* p.ex. $\sigma\rho\mu\epsilon\upsilon$ "l'égarer"), ou *avant* une syllabe tonique (ouverte, (p.ex. $\mu\epsilon\kappa\mu\omicron\upsilon\kappa\bar{\upsilon}$ "le méditer", ou fermée). Il est évident que dans les seconds cas elle est réellement "syllabe" (il ne saurait en être autrement), et il nous semble que l'orthographe l'indique clairement, s'opposant sur ce point à l'orthographe du premier cas, où il nous paraît vraisemblable que l'absence de graphV doive signaler que les 2 graphC = 2C ne constituent pas, en t/syl., une syllabe atone à eux seuls. Si l'on veut chercher ici des points de comparaison avec le français, où la pratique semble être identique, on pourra citer p.ex. "parc" /paRk/ (et non */pa Rk/), "colt" /kɔlt/ (et non */kɔ lt/); ou "fisc" /fisk/ (et non */fi sk/): la première des 2C y est décroissante tout aussi bien que la seconde.

Ensuite, il nous paraît encore vraisemblable (mais à un degré moindre) qu'un groupe atone de 2 graphC = 2C sourdes suivant une voyelle tonique et terminant un mot ne constitue pas une syllabe dans le cas même où la sonorité de la seconde est égale à celle de la première: p.ex. S etc. $\omega\tau\pi$ "choisir" '/sō tɤ/' mais /sōtɤ/ (en B aussi $\omega\tau\pi$ /sōtɤ/, sans E intercalé entre les C sourdes). Le français fournit ici encore un point de comparaison intéressant: p.ex. "abject" /ab ʒɛkt/, "abrupt" /ab Rɤpt/, "correct" /ko Rɛkt/, "tact" /takt/, "transept" /tRã sɛpt/: la première des 2C y est décroissante tout aussi bien que la seconde (cf. aussi, à ce sujet, KASSER 1981, p. 28-29, note 8).

Enfin, dans plusieurs cas, nous pensons pouvoir considérer comme possible (et même davantage) qu'en t/syl. un groupe atone de 2 graphC = 2C sourdes suivant une voyelle tonique et terminant un mot ne constitue pas une syllabe dans le cas, certes à première vue plus problématique, où la sonorité de la seconde est supérieure à celle de la première, cette seconde C étant, nous l'avons dit,

sourde, le cas d'une sonore étant exclu ici et dans cette position (où, d'ailleurs, la sonore deviendrait une sonante). L'examen de cette catégorie ne saurait être effectué, d'abord, sans prendre en considération le phénomène, très proche, de l'affrication, phénomène très délicat certes, mais dont l'influence n'a pu être nulle dans les cas analysés ici. Qu'est l'affriquée? MAROUZEAU 1951: 12: "phonème composite, considéré d'ordinaire comme résultant de la combinaison d'une occlusive avec la fricative qui a le même point d'articulation (ainsi *pf*, *ts*, *dz*)..."; DUBOIS 1973: 17: "une affriquée est une consonne qui combine très étroitement une occlusion et une frication. Ainsi la consonne initiale anglaise dans *child* (à peu près [tʃ], mais notée [č]) ou la consonne initiale de l'italien *giorno* dʒorno ...". Comme l'a clairement démontré HINTZE 1950, nous avons une véritable affriquée en copte, **ϫ** /č/ (confondue assez souvent, dans les textes d'orthographe négligée, avec la combinaison de phonèmes **ϧϣ** /tš/), et nul n'a osé soutenir, à notre connaissance, que **ϫ** = /č/ en fin de mot puisse constituer à lui seul une syllabe atone: p.ex. **NOYϫ** "faux, menteur" /núč/ et '/núč/', et non */nú tš/ etc. On pourra se demander cependant si, combinés dans une même syllabe (combinaison méritant alors la dénomination de "mi-occlusive" ainsi définie par GRAMMONT, cf. VERGOTE 1945: 8-9), tous les groupes de 2C sourdes comportant une occlusive suivie d'une fricative ne devraient pas, du point de vue phonologique, être considérés comme si proches des affriquées qu'ils puissent partager avec elles leurs particularités syllabiques (ici: possibilité que, dans certains cas au moins, les deux éléments d'une mi-occlusive placée aussitôt après la voyelle tonique n'aient pas la capacité de former une syllabe, atone, à eux seuls): en tenant compte du point d'articulation identique permettant théoriquement l'apparition de l'affriquée (cf. MAROUZEAU 1951, supra), p.ex. **-πϣ** /pf/, **-τϣ** /ts/, ou en n'en tenant pas compte aussi rigoureusement, au moins **-θ** = **-τϧ** /th/, **-ζ** = **-κϣ** /ks/, **-φ** = **-πϧ** /ph/, **-χ** = **-κϧ** /kh/, **-ψ** = **-πϣ** /ps/; on remarquera que dans tous ces derniers cas on peut avoir un graphème rendant à lui seul une combinaison de phonèmes, en sorte qu'il est permis de soupçonner que cet usage graphique, en copte tout au moins (copto-grec y compris, sans préjuger de ce qui a pu se passer en grec d'Égypte même), correspond à la tendance phonétique et phonologique produisant soit de véritables affriquées,

soit des "simili-affriquées" ou mi-occlusives (cf. supra): p.ex. ΔΟΥΞ "général" etc., qu'on transcrira par /dúks/, et qu'on verrait certes mal, même en copte, transcrit par */dú.kʃ/), et même -k̄y /kf/, -p̄y /pʃ/, -t̄y /tf/, etc. Ainsi, bien que la seconde C sourde y soit moins sourde que la première, en t/syl. exclusivement bien sûr, nous pensons avoir de bons motifs de douter de la possibilité qu'avaient les groupes de sourdes S etc., fréquemment, de former à eux seuls une syllabe atone en fin de mot (cf. de même en B où l'on trouve, toujours selon cette interprétation et sans ε intercalé entre les C sourdes en question, p.ex. ΘΟΥΚΣ "percer" /thúks/, ΛΑΚΖ "angle" /lákʰ/, ΗΠΣ "nombre" /éps/, ΟΠΥ "le compter" Luc 22,37 /ópʃ/, ΚΟΤΣ "ruse" /kòts/, ΦΩΤΖ "sculpter" /phóth/, ou même ΧΟΚΥ "l'achever" Luc 14,29 /čókʃ/, ΛΕΠΨ "combustible" /lepʃ/, CΩΤΥ "purifier" /sòtf/, etc., ces deux C sourdes manifestant ainsi assez nettement, dans cette hypothèse, qu'elles ne forment pas une syllabe atone à surdisonante après la voyelle tonique). La comparaison avec le français est, ici encore, intéressante: p.ex. "box" /boks/ (et non */bo.kʃ/), "catch" /katʃ/ (et non */ka.tʃ/), "match" /matʃ/ (et non */ma.tʃ/), "reps" /Rɛps/ (et non */RE.pʃ/), ou "seps" /sɛps/ (et non */sɛ.pʃ/): tous exemples encore où la première des 2 C finales est décroissante au même titre que la seconde.

Rodolphe KASSER
rue des Jordils 6
1400 Yverdon

Sigles, abréviations et bibliographie

- acc. = complément d'objet direct (avec prép. \bar{N} -, $\bar{M}M\bar{O}'$), correspondant grosso modo à l'"accusatif" en grec etc.
- bradysyllabe, bradysyllabation, etc. voir br/syl.
- br/syl. = bradysyllabe, bradysyllabation (= syllabe, syllabation par débit relativement lent), cf. Syl.I, 2.2.2. - 2.2.2.3, phonèmes entre '/.../' .
- C = consonne (sur le plan de la fonction phonologique); la catégorie des C comprend, rendue par des graphC, les (consonnes) sourdes et les (consonnes) sonores; puis rendus par des graphV et sonores eux aussi, les glides.
- dat. = complément d'objet indirect (avec prép. \bar{N} -, $N\bar{A}'$) correspondant grosso modo au "datif" en grec etc.

- DIETH 1950 = W. DIETH, *Vademekum der Phonetik*, Berne.
- DUBOIS 1973 = J. DUBOIS, M. GIACOMO, L. GUESPIN, Ch. et J.-B. MARCELLESI, J.-P. MEVEL, *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- glidante = copte /i/, /u/, graphV = V à fonction vocalique stable seulement quand ces V sont toniques, à fonction vocalique instable (glidante ↔ glide = C sonore) quand elles sont atones et (dans la plupart des cas) en liaison étroite avec une V stable, surtout tonique; cf. Syl.I, 1.2.1, note 3, et ici supra, II.
- glide = copte /j/, /w/, graphV = C sonore à fonction consonantique relativement instable (glide ↔ glidante) (cf. glidante); cf. Syl.I, 1.2.1, note 3, et ici supra, II. Cf. aussi DUBOIS 1973: 233, et HINTZE 1981: 25.
- graphC = graphèmes "consonne" (selon la classification conventionnelle des graphèmes, cf. supra, p. 34); en copte: tous les graphèmes à l'exception de Δ, Ε, Η, (Ε)Ι, Ο, (Ο)Υ, Ω.
- graphV = graphème "voyelle" (selon la classification conventionnelle des graphèmes, cf. supra, p. 34); en copte: les graphèmes (ou combinaisons de graphèmes) Δ, Ε, Η, (Ε)Ι, Ο, (Ο)Υ, Ω.
- HINTZE 1950 = Fr. HINTZE, *Zur Frage der monophonematischen Wertung*, dans *Studia Linguistica*, 4, 14-24.
- HINTZE 1981 = Fr. HINTZE, *Zur koptischen Phonologie*, dans *Enchoria*, 10, 1-64.
- KASSER 1981 = H. KASSER, *Usages de la surligne dans le P. Bodmer VI: notes additionnelles*, dans *BSEG*, 5, p. 23-32.
- MAROUZEAU 1951 = J. MAROUZEAU, *Lexique de la terminologie linguistique, français - allemand - anglais - italien*, Paris.
- NAGEL 1965 = P. NAGEL, *Zum Problem der konsonantischen Silbenträger im Koptischen*, dans *ZAS*, 76-78.
- POLOTSKY 1933 = H.-J. POLOTSKY, *Zur koptischen Lautlehre II*, dans *ZAS*, 69, 125-129.
- ROBERT 1970 = P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris.
- sonante = copte /ḅ/, /ḏ/, /ḥ/, /ḫ/, /ḣ/, graphC = V à fonction vocalique stable seulement quand elles sont toniques, à fonction vocalique relativement instable (sonante ↔ sonore) quand elles sont atones et en liaison étroite avec une V stable, surtout tonique; cf. ici supra, III.
- sonore = copte /ḅ/, /l/, /m/, /n/, /r/, graphC = C sonores, à fonction consonantique relativement instable (sonore ↔ sonante) (cf. sonante); cf. ici supra, III; sur le plan phonologique, /j/ et /w/ sont également des C sonores,

mais pour notre commodité nous préférons les appeler ici simplement "glides".

sonosonante = sonante; cf. ici supra, III.

sourde = copte /f/, /s/, /š/, /ç/, /x/, /h/, /p/, /t/, /k/, /c/, /č/, graphC = C sourdes, à fonction consonantique stable seulement quand elles font partie d'une syllabe tonique, mais à fonction consonantique relativement instable dans la mesure où elles peuvent être le sommet d'une syllabe atone (cf. surdisonante); cf. ici supra, IV.

STEINDORF 1930 = G. STEINDORFF, *Koptische Grammatik...*, Berlin.

STEINDORF 1951 = G. STEINDORFF, *Lehrbuch der koptischen Grammatik*, Chicago.

STERN 1880 = L. STERN, *Koptische Grammatik*, Leipzig.

surdisonante = copte /f/, /s/, /š/, (/ç/), /x/, /h/, /p/, /t/, /k/, /c/, /č/, graphC = exceptionnellement V sourdes (dans certaines conditions et si paradoxal que cela puisse paraître), normalement les mêmes graphC = C sourdes (cf. sourde); cf. ici supra, IV.

Syl.I = R. KASSER, *Syllabation rapide ou lente en copte, I, les glides /j/ et /w/ avec leurs correspondants vocaliques '/i/' et '/u/' (et phonèmes appariés analogues)*, à paraître dans *Enchoria*, 11.

tachysyllabe, tachysyllabation, etc. voir t/syl.

TILL 1955 = W.C. TILL, *Koptische Grammatik (Saïdischer Dialekt)...*, Leipzig.

t/syl. = tachysyllabe, tachysyllabation (= syllabe, syllabation par débit relativement rapide) (toutefois ici par sémantèmes ou morphèmes isolables isolés), cf. -t/syl- et Syl.I, 2.1.2, phonèmes entre / ... /.

-t/syl- = tachysyllabe, tachysyllabation (= syllabe, syllabation par débit relativement rapide) (toutefois ici par sémantèmes ou morphèmes isolables liés: p.ex. en français "il n'y a rien" t/syl. /il/ /ni/ /a/ /Rjĕ/, -t/syl- /i(1) nja Rjĕ/-), cf. Syl.I, 2.1.2, phonèmes entre -/ ... /-.

v = voyelle (sur le plan de la fonction phonologique); la catégorie des V comprend, rendues par des graphV, les voyelles n.gl. (ordinaires = non glidantes), et les (voyelles) glidantes; puis, rendues par des graphC, les sonantes, et même les surdisonantes.

VERGOTE 1973a = J. VERGOTE, *Grammaire copte, tome I a, introduction, phonétique et phonologie, morphologie synthématique (structure des sémantèmes), partie synchronique*, Louvain.

voyelle n.gl. = voyelle non glidante (cf. V).